Entre 2010 et 2013, les inégalités d'accessibilité géographique aux médecins généralistes, chirurgiens dentistes et psychiatres libéraux se maintiennent. Elles augmentent légèrement pour les gynécologues, les pédiatres et les ophtalmologues. Plus qu'entre régions, les disparités sont fortes entre types de communes : les habitants des grands pôles urbains ont une meilleure accessibilité que ceux des communes des périphéries.

L'unité urbaine de Paris occupe une situation particulière : la faible accessibilité aux médecins généralistes est contrebalancée par une forte accessibilité aux spécialistes en accès direct.
Plus l'accessibilité aux médecins spécialistes est faible, et plus elle correspond à des médecins de secteur 1 : ainsi, faible accessibilité géographique et risque de non-recours pour raisons financières ne se cumulent pas.
L'accessibilité aux médecins généralistes de moins de 55 ans, qui tient compte des départs à la retraite prévisibles à l'horizon 2030, est surtout faible dans les communes isolées.